

Changements apportés aux fonds de la Série Portefeuilles CI mai 2025

Ce message a pour but de vous informer que si vous détenez l'un des fonds énumérés ci-dessous dans un régime non enregistré, les changements apportés par Gestion mondiale d'actifs CI (GMA CI) peuvent entraîner un gain ou une perte imposable pour l'année d'imposition 2024. Si vous avez des placements dans un régime non enregistré, nous vous recommandons de consulter un spécialiste des questions d'impôt pour obtenir des conseils personnalisés.

Si vous détenez ces fonds dans un régime enregistré, les changements n'auront pas d'incidence sur l'impôt que vous payez.

Gestion mondiale d'actifs CI (GMA CI) a informé la Sun Life qu'elle avait apporté plusieurs changements à la composition de l'actif des fonds de la Série Portefeuilles CI. Ces changements impliquent la vente de titres dans le fonds (donnant lieu à un gain ou à une perte), ce qui peut avoir des conséquences fiscales pour les participants qui détiennent ces fonds dans un compte non enregistré. Les changements sont entrés en vigueur le 30 novembre 2024.

GMA CI a décidé d'augmenter la pondération des obligations canadiennes de 5 % et de réduire la pondération des actions de 5 % pour plusieurs fonds (à l'exception du Fonds Série Portefeuilles croissance maximale CI). Pour chaque fonds (à l'exception du Fonds Série Portefeuilles de revenu CI), la proportion d'actions canadiennes a diminué, et la proportion d'actions mondiales a augmenté. La baisse en actions canadiennes et la hausse en actions mondiales ont été plus marquées pour les fonds ayant une forte proportion d'actions. Les indices de référence des fonds ont également été modifiés pour refléter les changements apportés aux compositions de l'actif.

CI estime que la hausse de l'exposition aux actions mondiales profitera aux épargnants en élargissant l'éventail d'occasions admissibles de chaque fonds, ce qui permettra une plus grande diversification et une réduction potentielle de la volatilité du portefeuille.

Les changements apportés à chaque fonds sont indiqués ci-dessous.

Série Portefeuilles de revenu CI

Avant : 70 % de titres à revenu fixe canadiens (indice des obligations universelles FTSE Canada); 15 % d'actions canadiennes (indice composé S&P/TSX); 15 % d'actions mondiales (indice MSCI World).

Les produits et services des Régimes collectifs de retraite sont offerts par la Sun Life du Canada, compagnie d'assurance-vie, membre du groupe Sun Life.

Après : 75 % de titres à revenu fixe canadiens (indice des obligations universelles FTSE Canada); 12,5 % d'actions canadiennes (indice composé S&P/TSX); 12,5 % d'actions mondiales (indice MSCI World).

Série Portefeuilles prudente CI

Avant : 60 % de titres à revenu fixe canadiens (indice des obligations universelles FTSE Canada); 20 % d'actions canadiennes (indice composé S&P/TSX); 20 % d'actions mondiales (indice MSCI World).

Après : 65 % de titres à revenu fixe canadiens (indice des obligations universelles FTSE Canada); 14 % d'actions canadiennes (indice composé S&P/TSX); 21 % d'actions mondiales (indice MSCI World).

Série Portefeuilles équilibrée prudente CI

Avant : 50 % de titres à revenu fixe canadiens (indice des obligations universelles FTSE Canada); 25 % d'actions canadiennes (indice composé S&P/TSX); 25 % d'actions mondiales (indice MSCI World).

Après : 55 % de titres à revenu fixe canadiens (indice des obligations universelles FTSE Canada); 13,5 % d'actions canadiennes (indice composé S&P/TSX); 31,5 % d'actions mondiales (indice MSCI World).

Série Portefeuilles équilibrée CI

Avant : 40 % de titres à revenu fixe canadiens (indice des obligations universelles FTSE Canada); 30 % d'actions canadiennes (indice composé S&P/TSX); 30 % d'actions mondiales (indice MSCI World).

Après : 45 % de titres à revenu fixe canadiens (indice des obligations universelles FTSE Canada); 14 % d'actions canadiennes (indice composé S&P/TSX); 41 % d'actions mondiales (indice MSCI World).

Série Portefeuilles croissance équilibrée CI

Avant : 30 % de titres à revenu fixe canadiens (indice des obligations universelles FTSE Canada); 35 % d'actions canadiennes (indice composé S&P/TSX); 35 % d'actions mondiales (indice MSCI World).

Après : 35 % de titres à revenu fixe canadiens (indice des obligations universelles FTSE Canada); 13 % d'actions canadiennes (indice composé S&P/TSX); 52 % d'actions mondiales (indice MSCI World).

Série Portefeuilles croissance CI

Avant : 20 % de titres à revenu fixe canadiens (indice des obligations universelles FTSE Canada); 40 % d'actions canadiennes (indice composé S&P/TSX); 40 % d'actions mondiales (indice MSCI World).

Après : 25 % de titres à revenu fixe canadiens (indice des obligations universelles FTSE Canada); 13 % d'actions canadiennes (indice composé S&P/TSX); 62 % d'actions mondiales (indice MSCI World).

Série Portefeuilles croissance maximale CI

Avant : 50 % d'actions canadiennes (indice composé S&P/TSX); 50 % d'actions mondiales (indice MSCI World).

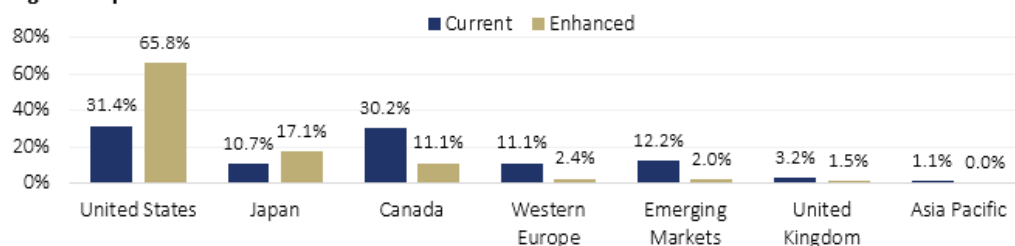
Après : 100 % d'actions mondiales (indice MSCI World).

Autres renseignements sur la Série Portefeuilles croissance maximale CI

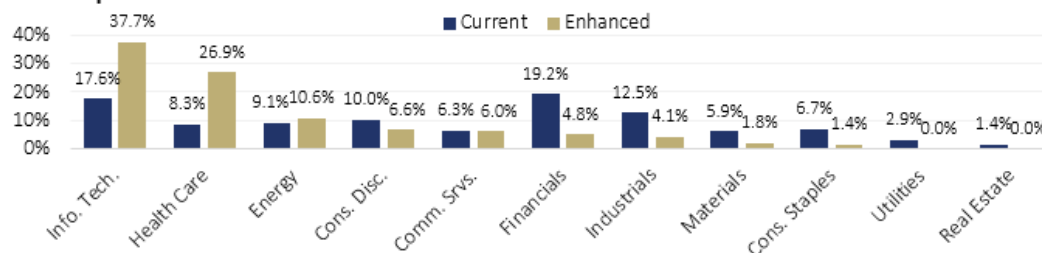
Vous avez peut-être reçu un message de notre part expliquant les changements apportés au Fonds Série Portefeuilles croissance maximale CI. Le fonds a désormais une pondération beaucoup plus élevée en actions américaines ainsi qu'une exposition plus importante aux secteurs des technologies de l'information et des soins de santé. GMA CI a indiqué que ce changement est une modernisation du Fonds Série Portefeuilles croissance maximale CI qui vise à fournir une plus grande exposition à la tendance de fond de l'intelligence artificielle et de la super informatique. La stratégie devrait convenir aux Clients qui ont un horizon de placement à long terme et qui peuvent accepter une plus grande volatilité. Consultez le tableau ci-dessous pour voir les changements apportés aux expositions régionales et sectorielles.

Fonds Série Portefeuilles croissance maximale CI : Répartitions actuelle (bleu) et améliorée (doré)

Regional Exposures:



Sector Exposures:



À TITRE INDICATIF SEULEMENT. Source : Gestion mondiale d'actifs CI. La répartition « actuelle » correspond aux placements du portefeuille en avril 2024. La répartition « améliorée » est présentée à titre d'exemple et vise à fournir des expositions cibles.

Ces changements peuvent entraîner un gain ou une perte en capital imposable si le fonds est détenu dans un régime non enregistré. Vous pourriez avoir de l'impôt à payer en 2025 (pour l'année d'imposition 2024) relativement à l'opération. Nous vous recommandons de consulter un spécialiste des questions d'impôt pour obtenir des conseils personnalisés. Pour en savoir plus sur la façon dont les fonds distincts peuvent générer des gains en capital dans des régimes non enregistrés, veuillez lire l'article accessible [ici](#).

Le moment est indiqué pour passer en revue vos options de placement. Vous pourrez ainsi vous assurer qu'elles cadrent toujours avec vos objectifs pour la retraite. Vous pouvez le faire en ouvrant une session sur le site Web des participants, à masunlife.ca. Sélectionnez **Gérer le régime > mon plan > Outils > Répartition de l'actif**.

Si vous avez de la difficulté à ouvrir une session, cliquez sur le lien approprié sous **Vous avez de la difficulté à ouvrir une session?**